

LE CARILLON

Volume 10 / numéro 3 / novembre 2015

du quartier Saint-Sauveur



4 Des livres ayant pignon sur rue

Un peu partout, les boîtes à livres et autres initiatives de partage axées sur la lecture gagnent en popularité. Un collaborateur a recensé celles qui existent dans la Ville et plus près de nous, dans le quartier Saint-Sauveur.



Le journal du
Comité des citoyens
et citoyennes
du quartier
Saint-Sauveur

1 Élections fédérales : quoi attendre du gouvernement ?

8 Affichez votre appui à la Maison de la culture

6 Patrimoine : de château... à château des rats

LE CARILLON

Volume 10 / numéro 3 / novembre 2015

du quartier Saint-Sauveur



À quoi s'attendre de notre nouveau gouvernement

Par Marie-Christine Gagnon

Ça y est, les élections fédérales sont maintenant terminées! Après une campagne électorale d'une longueur historique de 78 jours, nous ne pouvons que nous réjouir qu'un gouvernement majoritaire ait été élu. Nous ne devrions donc pas retourner aux urnes avant 4 ans. Plusieurs se réjouissent aussi du changement de gouvernement, qui espérons-le, apportera un élan de fraîcheur au Canada. Que pouvons-nous attendre à présent du nouveau gouvernement libéral ? Voici quelques points intéressants à surveiller à propos de la plateforme du Parti Libéral.

Avec la hausse du prix des loyers, des terrains et des maisons dans le quartier, l'habitation est un point à surveiller, d'autant plus que le quartier compte un grand nombre de logements sociaux qui arriveront à la fin de leur entente fédérale pour leurs subventions. Tout ce qui touche à l'habitation fait partie du Plan d'investissement dans les infrastructures sociales de 20 milliards \$ en 10 ans. Ce plan prévoit entre autre le maintien des subventions aux logements sociaux existants, ce qui est très réjouissant puisque c'est une lutte que nous menons depuis longtemps. Par contre, bien que le montant de ce plan puisse sembler énorme, lorsqu'on regarde tout ce qu'il comprend, on peut douter de sa faisabilité.



Le gouvernement Trudeau tiendra-t-il ses promesses en matière de logement social, notamment en réinvestissant afin de préserver les coopératives existantes ?

Photo: Ronald Lachapelle.

Des engagements en matière d'habitation

De fait, ce plan veut donner la priorité aux logements abordables, aux établissements pour les personnes âgées, à l'apprentissage préscolaire et la garde d'enfants

Le Plan d'investissement dans les infrastructures prévoit le maintien des subventions aux logements sociaux existants...

ainsi qu'aux infrastructures de loisirs et culturelles. Ce 20 milliards \$ risquent donc de s'envoler rapidement et de ne financer en bout de ligne que bien peu de choses. Il est certain que nous suivrons ce dossier attentivement, d'autant plus que cette enveloppe pourrait peut-être contribuer à la réalisation du projet de Maison de la culture dans le bâtiment patrimonial du Centre Durocher. Le gouvernement fédéral souhaite, en plus, procéder à la révision des prix des maisons dans les marchés à prix élevés. Il veut actualiser le régime d'accession à la propriété, éliminer la TPS pour la construction de nouveaux

logements locatifs et offrir à bas prix les terrains et immeubles fédéraux non utilisés pour construire des logements abordables. Certes, toutes ces mesures aideraient grandement les personnes et les familles à rester dans le quartier et à améliorer leurs conditions de logement, mais il est difficile de croire que tout pourra se faire.

Égalité hommes-femmes

Il faut souligner un effort certain des libéraux afin d'améliorer l'égalité hommes-femmes et surtout aider les femmes. Notons seulement la promesse d'atteindre la parité femmes-hommes au sein du cabinet, celle de tenir une enquête nationale sur les femmes autochtones disparues ou assassinées et le soutien aux femmes victimes de violence conjugale (croissance et maintien du réseau des refuges et modifications au code criminel concernant les agresseurs).

Autres mesures intéressantes à surveiller...

Démocratie : améliorer la transparence du gouvernement et du Sénat; réformer la loi électorale et le mode de scrutin; remettre en place le formulaire long du recensement.

Mesures sociales : faciliter l'accès à l'assurance-emploi et assouplir ses conditions; baisser les impôts pour la classe moyenne et hausser ceux des plus riches; Rendre les allocations canadiennes aux enfants plus généreuse; baisser le coût des médicaments; améliorer les soins à domicile; hausser le supplément de revenu garanti pour les aînés.

Environnement : élaborer le cadre pancanadien de lutte contre les changements climatiques; investir dans le développement des technologies vertes; investissement dans le transport collectif.

Autres : rétablir le financement de Radio-Canada; réviser de la loi antiterroriste C-51 afin de faire en sorte que les citoyen-ne-s qui désirent défendre une cause et manifester légalement puissent le faire; poursuivre le service postal à domicile; accueillir 25 000 réfugiés syriens d'ici la fin de l'année; mettre fin à l'intervention aérienne en Syrie et en Irak pour mettre de l'avant des missions d'aide humanitaire. •

LE GOIN DU COMITÉ

À LOUER : LOCAL 130 pi²

Services inclus

- Grande salle de réunion
- Cuisine
- Photocopieuse
- Partage des frais internet

URGENT

Idéal pour : Travailleur-euse autonome,
Groupe communautaire, OBNL, etc...

Pour plus de détails contactez :

Éric Martin
Comité des citoyens et citoyennes du quartier
Saint-Sauveur
Maison Luc-André Godbout, 301 rue Carillon
418-529-6158



Réagissez à l'un ou l'autre de nos articles au cccqss@bellnet.ca ou 418-529-6158 ou par la poste au 301, rue de Carillon, Québec, Québec, G1K 5B3.

Devenir membre du Comité

Devenez membre du Comité. Vous recevrez ainsi notre bulletin de liaison, le Petit Potin, avec toutes les informations et invitations privilégiées concernant nos différentes activités sociales et militantes. Vous pourrez aussi vous impliquer au sein des différents comités (journal, logement, Maison de la culture, Plan de mobilité durable, etc.) en plus de prendre part à la vie démocratique du Comité (assemblées, activités ponctuelles et conseil d'administration).

En devenant membre ou en renouvelant votre carte, vous montrez votre appui pour le travail du Comité et contribuez à la vitalité du quartier Saint-Sauveur. •



Comité des citoyens et
citoyennes
du quartier Saint-Sauveur

Prénom _____

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____ - _____

Courriel _____

Oui, je souhaite m'impliquer au CCCQSS

Paiement:

- 3\$ (sans emploi & précaires)
 5\$ (salarié-e-s)
 Je désire faire un don de _____ au CCCQSS*

Prrière de nous faire parvenir votre paiement au
301, rue de Carillon
Québec, QC, G1K 5B3.
Les chèques doivent être émis à l'ordre du CCCQSS.

Merci! * Le CCCQSS peut émettre des reçus de charité.

Comité de rédaction : Paul Boudreau, Aude Chaumaz, Emilie Lapierre-Pintal, Marie-Joëlle Lemay-Brault, Marie-Hélène Tardif et Antoine Verville.

Coordination : Marie-Joëlle Lemay-Brault

Collaborations : Marie-Christine Gagnon, Andrée Mainville et Commun'Action 0-5 ans, Éric Martin et Vivre en ville.

Correction : CCCQSS et comité de rédaction

Mise en page : Marie-Joëlle Lemay-Brault

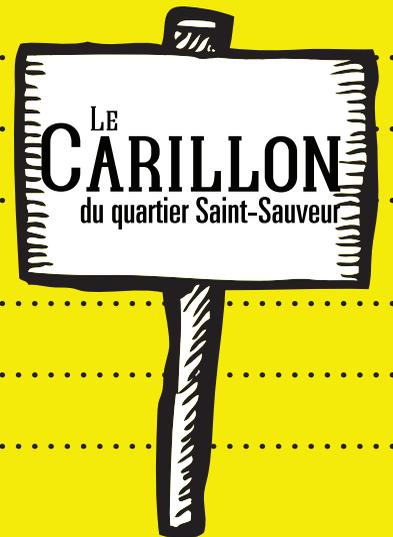
Photo page couverture : Marie-Joëlle Lemay-Brault

Le Carillon est publié à 7 600 exemplaires et distribué gratuitement dans le quartier Saint-Sauveur.

Imprimé par Les Publications Lysar, courtier.

Les articles publiés n'engagent que leur-s auteur-e-s

Conception graphique : Anorak Studio



Mission du CCCQSS

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) est né en 1969 de la volonté de résidents et résidentes de se regrouper afin de défendre leurs droits et leurs intérêts dans le quartier. Depuis près de 45 ans, il est à l'écoute des besoins des gens du quartier et il est sans cesse à l'affût des changements qui influencent leur qualité de vie. Il est vivant grâce aux gens qui s'y impliquent.

Le CCCQSS est sur Facebook

Pour être au courant des dernières nouvelles et actions, ajoutez à votre liste d'amis le Comité Citoyen-nes Quartier Saint-Sauveur. Vous pourrez voir nos photos, extraits vidéo et entrer en contact avec notre réseau. [facebook.com/cccqss](https://www.facebook.com/cccqss)



Le CCCQSS est aidé financièrement par :



Fonds de solidarité des
groupes populaires

www.fsgpq.org

CULTURE URBAINE

Saint-Sauveur; Désert ou incubateur culturel

Par Antoine Verville

Dans le dossier du Centre Durocher et de la Maison de la culture de Saint-Sauveur, notre quartier a été qualifié de désert culturel. L'usage de cette expression est étonnant si on se fie à la diversité et à l'originalité des artistes qui s'y sont installés et prend cependant tout son sens quand on s'attarde aux infrastructures culturelles.

Ce n'est un secret pour personne, Saint-Sauveur regorge d'artistes résidents et d'autant d'initiatives artistiques alternatives et ce, dans toutes les disciplines. Le prix abordable des loyers résidentiels et commerciaux y est sans doute pour quelque chose.

Des artistes émergents et alternatifs

Faisons l'inventaire. Le quartier compte trois écoles de danse, dont la nouvelle venue Port-o-swing, de même que deux théâtres soit le Petit théâtre de Québec et le théâtre du Gros Mécano. En matière de mode, Mode é Arto s'est établi l'an dernier et des designers et artisans textiles y ont aussi élu domicile tel que Myco Anna, Coeur de loup, Coeur de mailles, etc. S'ajoutent à cela des boîtes d'architecture comme G4 Architecture, et d'autres de design et graphisme tel que Criterium, Caméléon, le Coin. Il y a aussi une diversité de galeries d'art, dont la surprenante Le Mur Insolite, dédiée au *Dark art*. En plus des galeries, des collectifs d'artistes et des ateliers privés se comptent en grand nombre.

Viennent compléter le portrait des lieux originaux comme l'Espace Pente douce, première galerie d'art en plein air à Québec ou encore l'éclectique atelier de sculpture la Pierre des Ancêtres.

Sur la scène musicale, des artistes de la relève de Québec se produisent au complexe de création musicale alternatif le Pantoum. Jeunes musiciens du monde (JMM) permet quant à lui de développer les talents musicaux de jeunes issus de milieux à risque.

La diversité et l'originalité des artistes et artisans de Saint-Sauveur le qualifient pour le titre d'incubateur culturel de la ville de Québec. Pourquoi alors qualifier Saint-Sauveur de désert en la matière?

Un besoin d'infrastructures criant

Bien que les artistes et projets alternatifs aient élu domicile dans le quartier, le désert se constate en matière d'infrastructures favorisant l'expression, la pratique et la diffusion de la

culture. Par exemple, une succursale de bibliothèque publique, un auditorium et une salle d'exposition et d'expression artistique manquent à l'appel. Alors que Saint-Sauveur figure parmi les quartiers les plus peuplés de la ville et qu'il regorge d'artistes, il est incohérent de ne pouvoir bénéficier de leurs talents au sein même de leur milieu de création.

Nous avons besoin d'une maison de la culture dans Saint-Sauveur, certes, mais cette dernière ne devrait pas que permettre de combler le «désert» en matière d'infrastructures. Elle devrait être développée avec et pour les artistes et artisans qui font la fierté et l'unicité du quartier afin qu'ils se l'approprient. Ateliers de création collectifs, prestations pluridisciplinaires ou lieux de rencontre entre les artistes et la population sont quelques idées qui pourraient être explorées pour faire de Saint-Sauveur un réel incubateur culturel. •



Photo: Gracieuseté Le Mur insolite.

Le Mur insolite : une galerie unique en plein coeur du quartier!

Modèle de projet artistique collaboratif, la galerie *Le Mur insolite* présente depuis maintenant cinq ans des expositions collectives regroupant les oeuvres d'artistes permanents et invités de la ville de Québec, mais aussi de toute la province. Ce sont plus de 80 exposants que cette galerie unique dans la province et dédiée au *Dark Art*, au surréel et à l'horreur a attirés dans Saint-Sauveur.

Le Mur insolite compte parmi ses exposants invités plusieurs artistes de renom, dont le controversé Rémy Couture (effets spéciaux), l'illustrateur Jean-Michel Cholette (connu pour ses couvertures de livres de Patrick Sénécal), le sculpteur Mark Prent ou encore l'artiste pluridisciplinaire Syl Disjonk qui a notamment réalisé des vidéoclips pour le groupe Voivod.

La galerie présente jusqu'au début décembre son exposition d'automne *Sans Coeur*, regroupant cette fois les oeuvres de 18 artistes. Tous les acteurs de cette galerie sont bénévoles et elle est ouverte gratuitement tant aux initiés qu'aux curieux (contribution suggérée).



Suivez votre média hyperlocal
mon saintsauveur.com

vie de quartier actualité boutiques restos annonces classées agenda

CULTURE URBAINE

« [...] Mettez des livres partout! »

Par Paul Boudreau

Des livres gratuits! Dans votre quartier! Prenez une marche et partez à la découverte de ce qu'offrent les boîtes à livres de votre coin! Après la lecture d'un livre, partagez-le, remettez-le en circulation, libérez-le, passez-le au suivant. Cette libre circulation du livre, sans limite de lieu ni de temps, c'est un prêt d'honneur. Connaissez-vous les boîtes à livres de Saint-Sauveur?

Un copain de Charlesbourg invite les gens, sur sa page Facebook à venir voir sa boîte « Livre-service » et offre son aide pour les aider à en installer. Connaissant la boîte à livres de l'escalier Badelard, j'ai alors pensé qu'il serait intéressant de répertorier les boîtes à livres de Québec et d'en diffuser la liste sur une page Facebook.

Mes découvertes

Le 12 août dernier, armé de mon appareil photo, j'ai enfourché mon vélo pour une chasse aux boîtes à livres et suis allé de découverte en découverte. Parti avec trois boîtes dans ma mire, je me suis retrouvé dans le quartier Saint-Sauveur où j'ai trouvé ma première boîte « La niche à livres » de la rue Saint-Germain. À la recherche d'une boîte rue Saint-Vallier, j'ai abordé les passants sur le trottoir, dans le parc Durocher et fort des informations recueillies, je me suis retrouvé rue Saint-Luc pour découvrir « Biblio Les gnomes ».

J'ai ainsi pédalé d'une boîte à livres à une autre, pour rentrer de mon safari avec une prise de huit boîtes et autant de trophées photographiques. Mais, plus encore, je découvrais l'existence de réseaux québécois de boîtes à livres *Croque-livres* et de points de partage *Libérez les livres!*. Alors que je pensais avoir tout au plus une dizaine de boîtes à livres à répertorier, je me retrouvais avec une quarantaine de boîtes *Croque-livres*, une trentaine de points de partage *Libérez les livres!* et six boîtes d'initiative citoyenne.

Une idée, deux concepts

L'idée de donner une deuxième vie à nos livres qui dorment sur des tablettes a donné naissance à un mouvement mondial et trouve des sympathisants de tous les âges.

En 2001, inspiré par différentes initiatives créatrices pour remettre les livres en circulation, le mouvement *Bookcrossing* avance l'idée, de laisser un livre dans un endroit public (banc de parc, siège d'autobus ou de métro, etc.). Cette idée a fait son chemin au Québec et a fait l'objet de toutes sortes de projets publiques ou communautaires, voire individuels. On retrouve ces initiatives sous des vocables variés et créatifs :

*Après la lecture
d'un livre,
partagez-le,
remettez-le
en circulation,
libérez-le, passez-le
au suivant.*



Installée en août 2014, au 516 rue Saint-Germain, « La niche à livres » attire l'œil puisqu'elle est bien connue par les citoyen-ne-s du quartier. Un peu plus loin, au 140, rue Saint-Luc, la « Biblio Les Gnomes » offre des livres pour enfants depuis juin 2015 dans une belle boîte aux couleurs estivales. Remisée pour l'hiver, elle vous revient au printemps prochain, parole de Marjolaine !

Photo : Paul Boudreau.

Passe-livre, Micro-bibliothèque, Livre dans le trafic, Oublie un livre quelque part, etc.

Au Québec, le réseau *Libérez les livres!* est lancé en novembre 2011 par des étudiantes de l'Université Laval. Le but du réseau est d'adapter le concept de *Bookcrossing* aux conditions climatiques du Québec. Elles ont ainsi développé un réseau de points de partage. Il y en a une trentaine à Québec, dans des endroits publics (café, bar, etc.) qui ont accepté d'avoir un coin

bibliothèque pour le partage de livres. *Libérez les livres!* se veut un mouvement qui implique chaque citoyen pour lui donner vie.

S'en est suivi l'idée d'installer des boîtes à livres privées sur le bord de la rue pour permettre de partager ses livres. Le réseau *Little Free Library*, initié en 2009, offre la possibilité d'enregistrer votre boîte à livres sur son site web. Le site en recense aujourd'hui plus de 32 000 à travers le monde dont deux à Québec (celles de l'escalier Badelard et de la rue Saint-Vallier). En tout, six boîtes à livres sont installées sur le territoire de Québec : deux dans Saint-Sauveur, deux dans Saint-Roch, une dans Vanier et une dans Charlesbourg.

Chez nous, les boîtes à livres de la rue prennent la forme d'un monstre croqueur de livres. Le réseau québécois *Croque-livres* fait la promotion du plaisir de la lecture en partageant des livres destinés aux enfants âgés de 0 à 12 ans. Déployé à l'automne 2014, soutenu par la Fondation Avenir d'enfants et grâce aux comités locaux d'éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ), plus de 300 « Croque-livres » sont enregistrés sur leur site dont une quarantaine dans la grande région de Québec. L'organisme 123 Go! Limoilou s'est empressé de joindre le mouvement dès l'an dernier et plus récemment, le Patro-Laval. Les *Croque-livres* font aussi partie de la vie du quartier par le biais des Centres de la petite enfance (CPE) et des écoles. Cette initiative vise

Pour en savoir plus:

Consultez la page Facebook Bibliothèque de la rue pour les listes des boîtes à livres et des points de partage des différents réseaux.

Si vous connaissez une boîte à livres, signalez-la moi ou obtenir de l'aide pour fabriquer, installer et démarrer une bibliothèque de la rue.
boudreaupaul58@gmail.com.

Technologie et géolocalisation obligent, l'idée de suivre le parcours d'un livre est possible sur le site *Bookcrossing*. La communauté des *Passeurs de livres* ou *BookCrosseurs* libèrent des millions de livres et voyagent avec eux.

PAGE DES LOCATAIRES

à permettre à diverses communautés d'expérimenter la vie de quartier avec un monstre sympathique.

Nous partageons le même quartier, les mêmes rues, alors pourquoi ne pas partager nos livres, nos lectures! Le quartier est souvent déterminant de la vie sociale en ville. Il permet de créer un sentiment d'appartenance et ainsi de développer la notion de citoyenneté urbaine. Si chaque ville a son image, chaque quartier a son identité. Il n'en tient qu'à nous de nous approprier notre quartier et d'en faire ce que nous voulons qu'il soit.

Et si une simple boîte à livres de la rue devenait un lieu de rencontre, améliorerait la qualité de vie d'un quartier, augmentait le sentiment d'appartenance à son quartier, favorisait la solidarité et incitait à l'action citoyenne. Et si la boîte à livres devenait un symbole de la sécurité du quartier, d'un endroit où il fait bon vivre.

Et si c'était le roman et le film *Passez au suivant*, au tournant du siècle qui avait donné l'élan de passer un livre au lecteur suivant... Pour faire de notre monde, un monde meilleur. Victor Hugo écrivait au XIXe siècle : « [...] mettez des livres partout ». Alors, rendons le livre accessible à tous et installons des boîtes à livres... partout, partout. •



Au Patro-Laval, on vient tout juste d'installer un magnifique Croque-Livres dans le hall d'entrée, rue Bigaouette.
Photo : Caroline Hamelin.

Joyeux Noël ! Vous devrez quitter votre logement

Par *Éric Martin*

C'était un jour de janvier comme les autres, froid et glacial. Comme d'habitude, je suis rentré travailler au Comité. J'ai enlevé mes bottes, posé mon manteau et déjà, le téléphone sonnait. « Demain, le proprio vient chercher l'avis de reprise de logement et il veut que je le signe. Qu'est-ce que je dois faire ? »

C'était un citoyen du quartier qui avait reçu pendant les fêtes la nouvelle que le bloc où il logeait avec sa famille avait été vendu et que le futur propriétaire souhaitait reprendre son logement pour y habiter avec sa conjointe.



Photo : Banque d'images libres

On imagine le temps des fêtes morose. Passer son temps à aller fouiner sur Internet pour voir si le propriétaire a le droit de reprendre le logement. L'appeler pour obtenir des détails, pour voir si ce ne serait pas possible de s'arranger autrement. Fouiller les petites annonces de logements à louer qui répondent aux besoins de la famille... Tout un cadeau de Noël!

« Plusieurs téléphones, prises de rendez-vous et visites plus tard... Enfin on trouve un logement convenable et abordable. Puis l'enquête de crédit... On ne passe pas! On cherche alors un endosseur. Ouf! Quelqu'un veut bien nous appuyer dans nos démarches. Sauf que TABAR... Le futur propriétaire change d'avis. Il faut chercher ailleurs.

Qu'est-ce qu'on va faire ? On y pense tous les jours. Plus ça va, plus on prend conscience de la difficulté à trouver un logement convenable et abordable, en plus des coûts du déménagement et du travail que cela représente. Des pensées obsédantes qui donnent parfois plus le goût de rien faire. On se sent découragé. »

Si cette histoire vous arrive, ne signez pas tout de suite l'avis de reprise de logement. Sachez que vous avez un mois pour répondre au propriétaire. Renseignez-vous sur vos droits et sur les ressources disponibles en appelant le Comité (418-529-6158). •

Les essentiels de la reprise de logement...

Le propriétaire ne peut reprendre le logement que pour lui-même ou un membre de sa famille proche.

L'avis doit parvenir 6 mois avant la fin du bail et contenir des infos précises comme le lien de parenté.

Vous devriez exiger et négocier une compensation.

SALLE DE RÉUNION À LOUER

Capacité de 10 à 100 personnes

- Wifi
- Projecteur
- Stationnement payant
- Support à vélo
- Accessible en autobus



MICHELINE COTÉ
418.525.5526 poste 2115
mcote@cdecdequebec.qc.ca
maison.coop

Maison
de la coopération
et de l'économie solidaire de Québec

HISTOIRE POPULAIRE

Du château Lany au «château des rats» Splendeurs et misères du 1290 rue des Ardennes

Par Émilie Lapierre Pintal



La Résidence Delaney, vers 1892.

Photo : Samuel H.N. Kennedy, Archives Nationales du Québec.

Qui se douterait aujourd'hui du paysage qui s'offrait aux yeux des promeneurs du 19^e siècle, lorsqu'ils empruntaient la rue Saint-Vallier, alors appelée «Road to the little river»? Ce chemin de terre était bordé de plaines, de ruisseaux et de pâturages et traversait un territoire de villégiature très apprécié de la bourgeoisie de Québec. Plusieurs grands domaines comme Coucy-le-Castel, Bas-bijou, et le Bocage occupaient ces terres bucoliques situées à l'orée de la ville.

Au fil du chemin de la Petite-Rivière villa

C'est au milieu de ce paysage campagnard où paît le bétail destiné à nourrir la population de la ville de Québec que les frères Thomas et Charles Delaney ont choisi de construire leur résidence sur la propriété qu'ils ont héritée de leur grand-père. Vers 1865, leur terrain abrite déjà plusieurs bâtiments de ferme, dont une étable, un enclos à bestiaux et un abattoir.

Willbrooke Farm

Thomas et Charles Delaney sont bouchers et décident de s'établir sur le terrain même de leur ferme, la Willbrooke Farm. À partir de ce chef-lieu, les deux frères bouchers fournissaient les grands marchés de la ville. Ils devaient probablement tenir étal à la halle Saint-Pierre, située à l'emplacement actuel du centre Durocher, qui était réputée pour son abondante offre de viande.

La construction débute en 1892, une entente pour la construction de la résidence est passée devant notaire, les coûts de construction s'élèvent à 4 129\$. Les deux familles demeureront propriétaires de la demeure jusqu'en octobre 1926, date à laquelle la résidence fut saisie pour dettes par le shérif de Québec. Que s'est-il

passé pour que les deux frères perdent leur maison? Au début du 20^e siècle, l'industrie de l'alimentation et de la production de viande se transforme et se modernise drastiquement. Bien qu'ils aient tenté de se tourner vers la production de cuir destinée à l'industrie florissante de la chaussure, leur entreprise ne semble pas avoir prospéré.

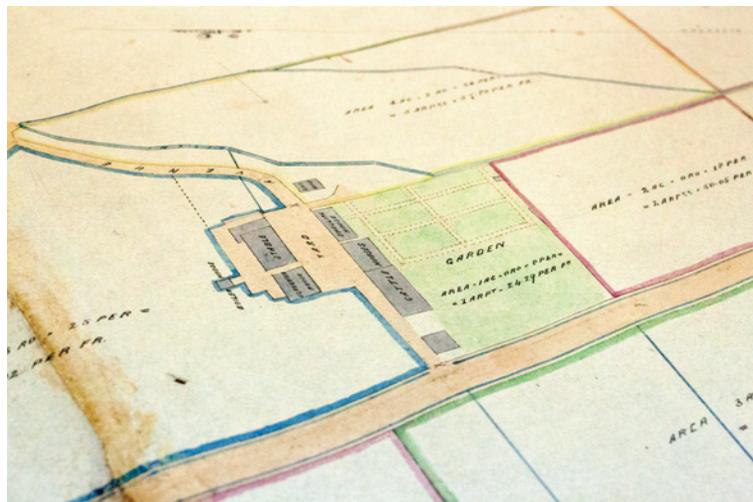
Leur propriété passe successivement aux mains de la veuve de Richard Edwin Wark en 1937, puis entre celles de Wilfrid Rouke en 1940, qui lotira le terrain donnant

ainsi naissance à une bonne partie du parc industriel Saint-Malo. À partir de 1937, la famille Delaney continuera d'habiter le château, mais dorénavant à titre de locataires.

La belle solitaire de l'architecte Harry Staveley

Afin de concevoir leur résidence, Thomas et Charles Delaney ont fait appel à l'un des architectes les plus réputés de la capitale, Harry Staveley, fils d'Edward Staveley qui dessina les plans du domaine Cataraqui et père d'Edward Black qui conçut de nombreuses maisons huppées de la Grande-Allée.

Le style de la résidence est à la fois novateur et original. Son organisation en deux logements jumelés est très



« Plan of the property of Thomas Delaney esq situated on the Little Road », banlieue de Québec en 1866.

Photo: Archives Nationales du Québec.

Toute cette splendeur est malheureusement laissée à l'abandon et ce, depuis de nombreuses années.

rare à cette époque dans la ville de Québec. Bâtie en briques sur une fondation en pierres ramassées dans les champs de la ferme, la résidence comprend plusieurs éléments distinctifs : l'arche d'entrée, les lucarnes ouvragées et le balcon à treillis. En opposition au dépouillement de l'extérieur, l'intérieur est lui, chargé de boiseries et d'ornementations. Un grand hall et un escalier monumental relie les deux ailes de la maison.

Toute cette splendeur est malheureusement laissée à l'abandon, et ce, depuis de nombreuses années. L'époque moderne ne fut pas douce pour ce «château».

Quel avenir pour le château des rats?

Trônant à l'origine, seule et en retrait de la rue, la résidence du 1290, des Ardennes a perdu de son prestige. Dans les années 1970, les deux logements d'origine ont été transformés en 4 logements, et les travaux réalisés ont abîmé plusieurs éléments patrimoniaux de la résidence. Un bon exemple de ces pertes est le toit, qui était à l'origine fait de bardeaux de cèdres peints en bleu.

Aujourd'hui décédé, M. Rouke avait de son vivant transféré la propriété à la Cape Investment Corporation inc., compagnie, qu'il avait lui-même formée, et qui est encore

HISTOIRE POPULAIRE



aujourd'hui propriétaire de la résidence. Depuis 2007, cette compagnie a déposé à la Ville, plusieurs demandes de permis de démolition. Heureusement pour cet édifice patrimonial, précieux témoin de l'histoire du quartier Saint-Sauveur, toutes ces demandes ont été refusées jusqu'à maintenant.

En 2007, une évaluation patrimoniale de la résidence Delaney, 1290-1298, rue des Ardennes, Québec fut réalisée par l'architecte Marie-Josée Deschênes (le présent article s'appuie d'ailleurs en grande partie sur ce document). Cette évaluation recommande la protection et la conservation du château Lany, mais à ce jour, seule la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) en assure la protection. Combien de temps peut durer le bras de fer entre la Ville et la compagnie propriétaire? Pendant ce temps, la résidence continue de se détériorer.

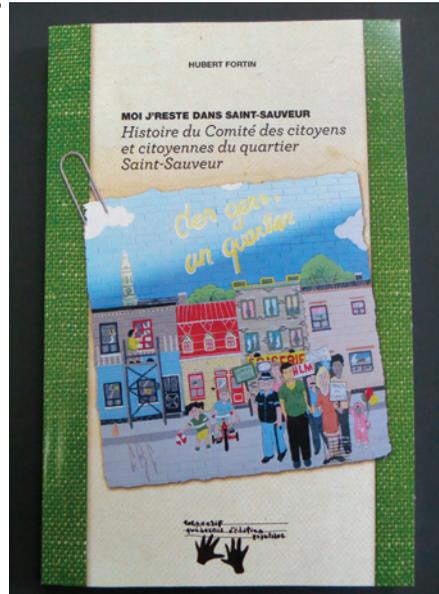


Aujourd'hui, très insolite dans le tissu urbain du quartier, le château des rats mériterait bien de retrouver son lustre d'autrefois. On pourrait rêver d'une mise en valeur de ce lieu laissé-pour-compte depuis de nombreuses années. Pour ma part, j'y verrais bien un centre d'interprétation historique de la vie en Basse-Ville. Allez-y, fermez les yeux, et rêvez un instant au château Lany. Après tout, ce n'est pas tous les jours que l'on peut rêver d'un château dans Saint-Sauveur. •



La résidence Delaney portait l'épithète de château pour la différencier des villas qui l'entouraient. Parmi la population francophone de Saint-Sauveur, le nom s'est francisé en «château Lany». Depuis les années 1940, le mauvais état de la maison lui a valu le moins reluisant surnom de «château des rats».

Photos : Emilie Lapierre-Pintal.



40 ans
d'histoire
racontés
pour vous !

Livre d'Hubert Fortin

En vente au Comité
à 20 \$



DÉMOLITION DU
CENTRE DURACHER

Vous vous demandez pourquoi
on a le coeur à l'envers ?

Tournez la page...



MAISON DE LA
CULTURE DE
SAINT-SAUVEUR

VIE DE QUARTIER

Campagne de visibilité

À vos ciseaux, prêts, appuyez !!!

Découpez ces coeurs et affichez-les dans les fenêtres de votre résidence. Joignez ainsi les citoyen-ne-s qui soutiennent le projet de la Maison de la culture de Saint-Sauveur.



DÉMOLITION DU
CENTRE DUROCHER



MAISON DE LA
CULTURE DE
SAINT-SAUVEUR

Maison de la culture de Saint-Sauveur :

Par Eric Martin

Depuis 2013, la Ville de Québec n'a toujours pas réussi à justifier sa décision de démolir le bâtiment patrimonial du Centre Durocher pour le convertir en un immeuble de logements sociaux de 5 étages. Alors que la population exige que la vocation communautaire du bâtiment soit préservée en y aménageant une Maison de la culture, l'administration Labeaume tente comme elle peut de rejeter un projet qui s'impose.

Des arguments non-fondés?

Tout d'abord, rappelons la série d'arguments qui a été avancé par la Ville dans ce dossier. Dès le mois de décembre 2013, Mme Chantal Gilbert, conseillère municipale de Saint-Roch-Saint-Sauveur, expliquait sa décision de démolir le bâtiment en évoquant les coûts faramineux pour la rénovation du Centre Durocher. Selon ses propos retranscrits dans le journal Le Québec Express : « la Ville, qui n'est pas propriétaire de l'édifice, avait fait expertiser le bâtiment et le coût des rénovations s'élevait à 23 millions \$ ».

Alors que l'on se serait attendu à plus de transparence dans ce dossier pour convaincre la population de la justesse de la décision, il est surprenant de constater que jamais l'expertise commandée par la Ville n'a été rendue publique. Malgré, une demande d'accès à l'information, le Comité n'a d'ailleurs jamais réussi à obtenir le fameux document. Malheureusement, M. Pierre Morin, directeur du Centre Durocher, n'a pas jugé bon non plus de présenter les résultats de l'expertise à la population lorsqu'il déclarait, dans Le Soleil « l'amiante contenu dans les murs a fait monter le coût de la restauration entre 23 et 30 millions \$ ».



Le 3 juin dernier, plus de 110 personnes ont pris part à la consultation populaire sur la Maison de la culture de Saint-Sauveur. Une foule qui démontre bien l'intérêt suscité par ce projet qui permettrait de préserver le bâtiment patrimonial de l'ancien Centre Durocher et la vocation publique et communautaire du lieu.

Photo: Ronald Lachapelle.

L'absence de mécanismes de consultation et de preuves quant aux coûts des rénovations a eu pour effet de nourrir un vent d'opposition à la démolition du bâtiment. Cependant, au lieu de rassurer la population, la Ville a tenté de faire diversion en répétant par la bouche de la conseillère municipale qu'elle ne pouvait rien faire puisque le bâtiment patrimonial du Centre Durocher est une propriété privée.

Mais encore là, l'argument de la Ville n'était pas très convainquant puisque le terrain sur lequel a été construit le Centre Durocher est public et a été donné par la Ville en 1948 pour en faire un centre communautaire. C'est d'ailleurs la signature du maire de l'époque, M. Lucien Borne, que M. Régis Labeaume renierait s'il changeait la vocation de ce lieu cédé par la Ville pour la communauté. Tout porte à croire que, si les citoyens ont « payé » ce terrain-là, ils devraient pouvoir le récupérer.

Des services dont le quartier Saint-Sauveur peut se passer

Suite à une assemblée publique, organisée et tenue par le Comité en septembre 2014, sur l'avenir du Centre Durocher, ce dernier transmettait à la Ville, dès le mois de décembre suivant, une proposition d'aménagement du centre en Maison de la culture. Alors que cette proposition obtenait immédiatement l'appui du Conseil de quartier de Saint-Sauveur, Mme Gilbert s'y opposait en répliquant que la bibliothèque Gabrielle-Roy répond amplement aux besoins culturels de notre quartier. Encore une fois, le refus de l'élue municipale n'était appuyé sur aucun document d'analyse. Pourtant, selon le Plan directeur de quartier de 2005, le rapport la Ville

VIE DE QUARTIER

la Ville à bout d'arguments face au consensus citoyen



En plus d'être précieux pour les gens et situé au coeur du quartier, le bâtiment patrimonial du Centre Durocher serait un lieu idéal pour développer le projet de la Maison de la culture.

Photo : Marie-Joëlle Lemay-Brault.

imaginée par l'enfant de 1995 ou le Contrat de cession du terrain du Centre Durocher de 1947, le quartier a besoin, entre autres, d'une bibliothèque de quartier. Ces documents de planification des infrastructures de notre quartier contredisent donc l'argument de Mme Gilbert.

Ce n'est pas dans la mission de la Ville!

Pour couronner le tout, en août dernier, dans le journal *Le Devoir*, Mme Gilbert essayait encore une fois de faire diversion et niait la responsabilité de la Ville à développer le projet de Maison de la culture en la reportant sur les épaules de la députée provinciale, Mme Agnès Maltais.

Or, l'argument de Mme Gilbert ne tenait pas la route puisque les projets d'infrastructures culturelles et communautaires doivent émaner d'une demande

110 personnes ont participé, a permis de constater « la nécessité d'avoir une bibliothèque et un auditorium multifonctionnel » pour le quartier Saint-Sauveur. Et c'est le bâtiment patrimonial du Centre Durocher (290, rue de Carillon), qui semble constituer l'emplacement par excellence d'une future Maison de la culture. D'ailleurs dans son rapport, le Conseil de quartier est clair : « il constate l'existence d'un consensus citoyen sur le bien-fondé de ce projet pour le quartier Saint-Sauveur et recommande aux pouvoirs publics d'en prendre acte et de s'y intéresser ».

La Ville de Québec se doit donc d'entendre la voix et les préoccupations de sa population. En outre, elle doit faire amende honorable pour rétablir sa crédibilité dans ce dossier en acceptant d'être transparente dans ses décisions.

De son côté, le Comité continuera à rassembler le maximum d'acteurs et à déployer les efforts nécessaires afin que le projet de Maison de la culture de Saint-Sauveur se concrétise. C'est pourquoi le Comité vous invite à découper les cœurs inclus dans cette édition du Carillon et à les afficher dans vos fenêtres. Manifestez votre appui au projet de la Maison de la culture de Saint-Sauveur, affichez vos cœurs! •

des municipalités vers les paliers gouvernementaux supérieurs, et non l'inverse. C'est de cette façon d'ailleurs que la Ville de Québec s'implique de manière très proactive dans plusieurs projets culturels. Si elle investit 10,5 millions dans la Maison de la littérature du Vieux-Québec, pourquoi n'investirait-elle pas dans la Maison de la culture de Saint-Sauveur?

Et maintenant, on en est rendu où?

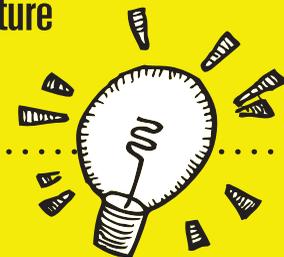
Alors que la Ville n'arrive pas à justifier sa décision de démolir le bâtiment patrimonial du Centre Durocher et qu'elle refuse pour l'instant de reconnaître les besoins de notre quartier en infrastructures communautaires et culturelles, un nombre toujours croissant de citoyen-ne-s et d'acteurs du milieu appuie le projet de la Maison de la culture.

C'est même la première fois depuis ses 46 ans d'existence que le Comité réussit à mobiliser un aussi large éventail de personnes et de groupes du monde socioculturel et commercial de la grande région de Québec. Près de 200 artistes, 50 commerçants et une quinzaine d'organismes communautaires qui œuvrent dans le quartier appuient la Maison de la culture de Saint-Sauveur. En plus de la députée Mme Agnès Maltais, le projet a aussi obtenu le soutien du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches qui regroupe 165 organismes culturels et représente quelque 2 500 artistes professionnels et travailleurs culturels.

C'est fort de ces appuis que le 3 juin dernier, une consultation populaire a été organisée par le Conseil de quartier de Saint-Sauveur. Cette consultation, à laquelle plus de

...la Ville n'arrive pas à justifier sa décision de démolir le bâtiment patrimonial du Centre Durocher...

Quelques idées lancées par les citoyen-ne-s lors de la consultation populaire sur le projet de Maison de la culture



Une bibliothèque et un auditorium multifonctionnel

Un espace de mise en valeur de l'histoire du quartier et de la culture populaire

Des salles à louer de manière ponctuelle qui seraient à la fois accessibles à la population et aux groupes du quartier

Des espaces et des équipements divers permettant la diffusion artistique et culturelle

Des espaces d'échange citoyen, de libre expression, de socialisation, d'apprentissage, de formation, de diffusion des savoirs, etc.

Une place publique extérieure, de qualité et adjacente qui serait à la fois en symbiose avec les activités de la Maison de la culture (exposition, diffusion, présentation) tout en ayant le rôle d'une aire de détente pour les passants...

PAGE FAMILLE

De quoi s'amuser en famille durant l'hiver

Par Andrée Mainville, bénévole à Commun'Action 0-5 ans Saint-Sauveur et Saint-Roch

Les quartiers Saint-Sauveur et Saint-Roch fourmillent maintenant d'activités pour les familles ayant des enfants de 0-5 ans. De quoi passer à travers les longs mois d'hiver. Et tout ça gratuitement ! Pour rencontrer d'autres parents, faire bouger vos enfants et partager de beaux moments avec eux, voici les lieux qui s'ouvrent à vous.

Lundi au Cercle libre

Vous voulez rencontrer d'autres parents et jaser autour d'un bon café ? Le Cercle libre est pour vous ! Les enfants jouent et tissent des liens et les parents en font tout autant. Rendez-vous le lundi matin au restaurant Le Cercle, sur la rue Saint-Joseph, un restaurant génial qui tient à ouvrir ses portes aux familles. Le café et le jus sont gracieusement offerts aux parents et enfants.

Mardi et jeudi à l'Espace-Familles

Situé dans l'école Sacré-Cœur, l'Espace-Familles de Commun'Action offre plusieurs activités pour les jeunes familles. Aux café-ressources, venez rencontrer une ressource différente chaque semaine et jaser avec d'autres parents qui vivent un quotidien semblable au vôtre. Pendant ce temps, vos enfants peuvent jouer à vos côtés en compagnie des animateurs du service de garde éducatif. Aux Matinées lactées, un jeudi sur deux, venez échanger sur les soins du nouveau-né, l'allaitement, le sommeil du bébé, le portage, etc. Une animatrice d'Entraide Naturo-Lait est présente sur place et vous pouvez peser votre bébé.

HORAIRE DES ACTIVITÉS FAMILLES GRATUITES EN BASSE-VILLE							
FAMILLES AYANT DES ENFANTS ENTRE 0-5 ANS (SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2015)							
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
AVANT-MIDI	CERCLE LIBRE Jeux libres 9h à 10h30 226, St-Joseph E.	CAFÉ-RESSOURCES 9h30 à 11h30 Espace-Familles 165, de Carillon	ALPHA-KOALA Alphabétisation parents-enfants 9h à 11h30 210, St-François E.	VOIX DES PARENTS Comité de parents 9h15 à 11h15 Espace-Familles	SAUT DE CRAPAUD Jeux moteurs 9h à 11h Patro Laval 145, Bigacouette	COMPTINES ET FARANDOLES Éveil à la musique 1 à 5 ans 10h 210, St-François E.	PLAISIR DES CONTES Éveil à la lecture (3-8 ANS) 10H30-11H30
		BIBLIO BÉBÉ (1-3 ans) 9h30 à 10h15 Gabrielle-Roy 350, St-Joseph E.	DES RACINES ET DES MOTS Éveil à la lecture 9h30 à 11h Gabrielle-Roy (sur inscription)	MATINÉES LACTÉES 9h30 à 11h30 Espace-Familles		ATELIERS BRICOLAGES (3-8 ans) 13h 13 sept., 18 oct. et 22 nov. Le Cercle 226, St-Joseph E.	
APRÈS-MIDI		BIBLIO POUPON (0-1an) 10h30 à 11h15 Gabrielle-Roy	MATINS RÉ-CRÉATIFS (2-5 ans) 9h à 11h Joujouthèque 165, de Carillon	ÉVEIL À LA MUSIQUE PARENTS-ENFANTS (1-5 ans) 14h Salle Arc-en-Ciel, 14, Marie-de-l'Incarnation			
			PLAISIR DES CONTES (3-5 ans) 14h à 15h Le dernier mercredi du mois Gabrielle-Roy				

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONTACTEZ NANCY,
418-809-3502
ou au communaction05@gmail.com

Commun'Action
Regroupement 0-5 ans Saint-Sauveur et Saint-Roch



Les petits s'amusez comme des fous dans des espaces nouvellement aménagés pour eux, dans divers lieux du quartier.
Photo : Nancy Tousignant.

Mercredi aux Matins Ré-Créatifs

Le mercredi matin à la Joujouthèque Basse-Ville vous pouvez participer à des ateliers créatifs d'art et de bricolage avec votre enfant. On vous accueille aussi du lundi au vendredi pour jouer librement avec les nombreux jeux et jouets. Enfin, vous avez la possibilité de les emprunter et les ramener à la maison quelque temps sans encombrer votre logis.

Vendredi à Saut de Crapaud

Le vendredi matin, l'activité Saut de Crapaud permet aux enfants et de venir bouger dans une salle du Patro-Laval aménagée pour les 0-5 ans. Ils s'amuseront follement dans la piscine à balles et vous partagerez assurément de beaux moments ludiques en famille.

Toute la semaine à L'Espace Bambins

La Zone Famille du Centre Durocher vous offre maintenant l'Espace Bambins adapté aux 0-5 ans. Du lundi au samedi, dès 9h, il ouvre ses portes aux familles. Parfait pour donner rendez-vous à d'autres familles ou tout simplement pour sortir de la maison les journées froides d'hiver.

L'éveil à la lecture et bien plus, à la Bibliothèque Gabrielle-Roy

La bibliothèque vous invite à différentes activités avec vos enfants. Il y en a pour tous les âges et vous pouvez même étirer le plaisir en découvrant la magnifique collection de livres pour enfants disponible en location. Jeunes Musiciens du Monde (JMM) anime aussi Comptines et Farandoles, des ateliers d'éveil à la musique ouverts à tous qui se tiennent dans deux HLM du coin (Babillard, page 15).

Cet automne partez à découverte des activités diversifiées et intéressantes qui s'offrent aux familles. Sachez que si nos quartiers s'animent depuis quelques années, c'est en partie, grâce à la mobilisation des parents au sein du comité La Voix des Parents Saint-Sauveur et Saint-Roch. Vous avez à cœur votre quartier ? Vous voulez qu'il soit sécuritaire et accueillant pour les jeunes familles. Vous avez des idées à partager. Joignez le comité, on veut entendre votre voix ! •

Pour information :

Commun'Action
0-5 ans Saint-Sauveur
Saint-Roch

communaction05@gmail.com

418-780-3330

Comptoirs de mets préparés dans Saint-Roch et Saint-Sauveur

Croissance Travail est dépositaire des produits de La Baratte dans ses locaux de la rue Caron, dans le quartier Saint-Roch, ainsi qu'à la Maison Luc-André-Godbout, au 301, rue de Carillon dans Saint-Sauveur.

La Baratte est un organisme communautaire qui favorise la sécurité alimentaire en proposant aux personnes en situation de précarité une alternative de repas santé et économique.

Pour qui?

Toute personne ayant un faible revenu.

Heures d'ouverture

Les mercredis, de 9h30 à 13h
215, rue Caron

Les jeudis, de 9h30 à 12h
301, rue de Carillon

Argent comptant seulement - Apportez vos sacs
Certains plats disponibles au comptoir et d'autres sur commande.



IMPLICATION CITOYENNE

Cinq idées pour vous impliquer dans votre quartier

Marie-Hélène Tardif

Saint-sauveur est un quartier ayant une vie communautaire bien remplie. Il offre plusieurs opportunités pour ses résident-e-s de s'impliquer selon leurs intérêts et leurs disponibilités. Une variété d'activités et d'implications sont possibles, allant de la sphère politique aux biens et services. Voici 5 idées pour exprimer votre appartenance et votre engagement au quartier.

1 Consommez localement

Une façon simple de s'impliquer dans sa communauté est d'encourager l'économie locale de celle-ci. Heureusement pour vous, le quartier contient une multitude de commerces desquels vous pouvez profiter. Il y a par exemple de nombreux restaurants, épiceries internationales, une bijouterie, des boutiques, une boucherie et bien d'autres encore. Un tour du quartier pourrait vous permettre de découvrir des commerces dont vous ne connaissez pas encore l'existence...

2 Participez au Conseil de quartier

Le Conseil de quartier a pour mission de représenter les intérêts des résident-e-s du quartier auprès de la Ville. Il est composé de membres élus par les citoyen-ne-s pour des mandats de deux ans. Il tient des séances tous les mois auxquelles il invite les résident-e-s à venir discuter d'enjeux du quartier. Il est aussi parfois mandaté par la Ville pour consulter la population, notamment sur des modifications de zonage. Assister à de telles rencontres peut permettre à chacun de mieux connaître les réalités de son quartier et d'exprimer ses opinions ou besoins par rapport à celui-ci.

3 Faites du bénévolat

Le quartier compte plusieurs organismes communautaires œuvrant dans divers domaines. Pour n'en nommer que quelques uns, vous pouvez vous impliquer au Pignon bleu (cuisines collectives), à Atout-Lire (alphabétisation), au Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (défense collective des droits), au Service d'entraide Basse-Ville (aide alimentaire), et bien d'autres. Pour avoir un portrait global des organismes dans le quartier, vous pouvez visiter le www.monsaintsauveur.com, qui recense les entreprises et organismes.



Cette poubelle débordante de petits cadeaux odorants depuis des semaines est un bel exemple de situations qui peuvent être signalées par les citoyen-ne-s au système de gestion des requêtes de la Ville de Québec.

Photo : Marie-Joëlle Lemay-Brault.

4 Encouragez le milieu culturel

Vous tenir informés des événements culturels dans votre quartier vous permettra d'aider la culture à s'y développer. En encourageant les artistes locaux, en participant aux événements proposés, les citoyen-ne-s peuvent créer une vie de quartier dynamique qui sera bénéfique pour tous. Référez-vous à l'article d'Antoine Verville, *Désert ou incubateur culturel* (page 3) pour trouver quelques idées d'endroits à visiter.

5 Signalez les problèmes à la Ville

Si vous trouvez que l'aménagement de votre rue est inadéquat ou si, par exemple, vous éprouvez des difficultés dans vos déplacements à cause d'un mauvais déneigement de la chaussée, vous pouvez vous plaindre à la Ville. Cela lui permet d'être informée des problèmes sur son territoire, qu'elle ne pourrait pas nécessairement connaître sans l'aide des citoyen-ne-s. En restant alertes vous pourrez améliorer votre environnement et celui de votre voisinage, ainsi que la qualité de vie et la sécurité. Il suffit d'appeler à votre bureau d'arrondissement (418-641-6001) ou de consulter le site de la Ville de Québec pour connaître la marche à suivre pour déposer une requête. •



Recyclage Vanier

Destruction de documents
Emploi-formation

TRAVAIL EN USINE

EXPÉRIENCE

DE 28 SEMAINES

AVEC SALAIRE

Manutentionnaire
Préposé à l'entretien
Aide-camionneur

418 527-8050, poste 234
recyclagevanier.com



Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

501, 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca

En partenariat avec

Emploi

Québec
Capitale-Nationale



JDQ1946315

LUTTES SOCIALES

Réforme de la loi sur le lobbyisme: danger pour les organismes

Par Marie-Hélène Tardif

En 2002, le gouvernement québécois mettait en place une loi sur la transparence en matière de lobbyisme. Cette loi avait pour but de rendre publiques les activités lobbyistes des entreprises privées qui voulaient faire valoir leurs intérêts auprès des décideurs politiques. Or, au printemps dernier le gouvernement provincial a déposé une réforme de la loi, appelé projet de loi 56. Celle-ci se traduit principalement par une modification majeure soit l'élargissement de la définition d'un lobbyiste. Le projet prévoit que les employés, dirigeants, militants et administrateurs d'organismes communautaires seront désormais reconnus comme des lobbyistes.



Quels impacts pour le communautaire?

La réforme de la loi sur la transparence en matière de lobbyisme touche principalement les organismes sans but lucratif (OSBL). Cette réforme obligerait chaque employé, dirigeant, militant et administrateur d'un OSBL à s'inscrire au registre des lobbyistes du Québec et à déclarer chacune de ses communications à un titulaire de charge publique. En d'autres mots, cela impliquerait une déclaration chaque fois qu'un employé d'un OSBL voudrait communiquer avec un élu. Cette obligation supplémentaire augmenterait lourdement la charge de travail des organismes et porterait atteinte à la défense collective des droits puisque ce type de communication est au coeur du travail. Comment espérer des changements sociaux sans s'adresser aux élus ?

Les rapports demandés après chaque communication dite de lobbyisme, demandent plusieurs heures de travail consacrées à la remise de rapports. Si un employé ne déposait pas ce rapport ou dépassait les délais, il pourrait être sujet à payer une importante amende au Commissaire du lobbyisme.

D'autre part, il semble contradictoire que le gouvernement encadre et limite ainsi l'action des groupes communautaires dont il est le principal bailleur de fonds pour nombreux d'entre eux. Par ses programmes de subvention, il soutient et reconnaît leur mission, alors pourquoi veut-il autant contrôler et complexifier leur travail ?

Petits bémols...

Cette nouvelle version de la loi renverrait à considérer les revendications des organismes comme de la défense d'intérêts privés, alors que c'est tout à fait le contraire. En mettant la défense du bien commun au même

Qu'est-ce qu'un lobbyiste?

Un lobbyiste est une personne pratiquant des activités de lobbyisme (voir autre encadré). Un lobbyiste est associé à une compagnie ou un groupe qui tente de faire des pressions sur les décideurs politiques. Un lobbyiste est dans l'obligation de se déclarer au registre des lobbyistes du Québec à chaque année et de payer les frais demandés qui sont actuellement de 200 \$.

Qu'est-ce que le lobbyisme?

Le lobbyisme est reconnu comme étant toute communication écrite ou orale avec un titulaire de charge publique (élu-e et fonctionnaire), dans l'objectif de faire valoir ses intérêts personnels et afin d'influencer la décision de ce dernier. Un exemple connu est la compagnie TransCanada, voulant passer leur pipeline sur le sol québécois. La compagnie engage des lobbyistes qui ont pour mandat de convaincre des élu-e-s de plaider en faveur de son projet.

niveau que la défense d'intérêts privés, cela revient à dire que le gouvernement n'accorde pas plus d'importance à la défense des plus démunis. Il vient plutôt nous dire que les organismes défendent une cause au même titre qu'une compagnie défend son profit. Or, comme plusieurs intervenants le perçoivent, il ne s'agit pas de tout du même type de revendications et donc les mêmes règles ne devraient pas s'appliquer.

Une autre considération est l'importance des tâches demandées pour produire les rapports des événements dit de lobbyisme. On parle de plusieurs dizaines d'heures ajoutées à une charge de travail déjà élevée. La force de travail des intervenants serait donc transférée involontairement sur des redditions de comptes plutôt que sur des interventions et du travail sur les différents dossiers en cours. Dans le même sens, plusieurs personnes ne voudront sûrement pas endosser le titre de lobbyiste, considérant la charge de travail demandée et les risques d'amendes associés à la non-remise de ces fameux rapports. Cela pourrait apporter une baisse d'implication militante au sein des organismes, spécifiquement ceux qui travaillent en défense collective des droits.

Une consultation sur invitation seulement

Le 22 septembre dernier, le gouvernement a annoncé l'ouverture d'une consultation sur le projet de loi 56 qui se fera sur invitation seulement. En effet, en janvier prochain,

Ma soupe populaire n'est pas un lobby.



Lancée en 2015, la campagne du TRPOCB « Mon OSBL n'est pas un lobby » illustre bien l'absurdité du projet de loi 56.

54 organisations sélectionnées pourront s'exprimer sur le projet de loi, alors que toutes les autres n'auront pas cette chance. Le gouvernement démontre donc une certaine volonté de consultation, mais selon ses critères. Croyez-vous que cette consultation aura un réel impact sur le projet de loi? Pensez-vous que tous les partis seront entendus dans le cadre de cette consultation? Les résultats d'une telle forme de consultation sont questionnables ? •

LUTTES SOCIALES

Faites des économies avec Éconologis

Par Vivre en Ville, programme Éconologis

Vous aimeriez améliorer le confort de votre logis en hiver ? Si oui, il est temps pour vous de profiter du programme Éconologis. Il s'agit d'un programme d'efficacité énergétique entièrement gratuit.

Éconologis est financé par le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et offert aux citoyens depuis 15 ans par des intervenants du milieu communautaire spécialisés en efficacité énergétique. Que vous soyez locataires ou propriétaires, ce programme vous concerne.

Éconologis propose une visite de conseillers à votre domicile qui, selon vos besoins, installent jusqu'à 100 \$ de produits pour vous, sans aucun frais. Ensuite, ils regardent votre facture d'énergie, vos habitudes de consommation et vous donnent des conseils personnalisés. Qui sait, vos nouvelles habitudes combinées aux travaux auront peut-être un impact intéressant sur votre consommation énergétique. L'organisme possède une licence de la Régie du bâtiment permettant la réalisation de mesures d'étanchéité, de calfeutrage, d'économie d'eau chaude, etc.

Et ce n'est pas tout ! Lors de la visite à domicile, les représentants de l'organisme vérifient votre admissibilité au volet 2 du programme qui consiste

à échanger les vieux thermostats par des neufs. Sous certaines conditions, un électricien certifié ira à votre domicile pour faire les travaux. Vous gagnerez en confort et en plus...c'est gratuit ! •



Un conseiller viendra à domicile évaluer vos besoins, les mesures d'économie appropriées et partager des trucs pratiques.

Photo : Équipe Éconologis.

Le programme s'adresse aux propriétaires et locataires à revenu modeste. Pour être admissible, il faut :

- 1- Payer le chauffage
- 2- Ne pas avoir obtenu le programme dans son logis actuel depuis 5 ans
- 3- Vous avez obtenu le programme dans un autre logement ? Suite à un déménagement, vous avez droit au programme après un délai de 3 ans.
- 4- Avoir un revenu inférieur ou égal aux seuils suivants :

1 personne : 24 328 \$	2 personnes : 30 286 \$
3 personnes : 37 234 \$	4 personnes : 45 206 \$
5 personnes : 51 272 \$	6 personnes : 57 826 \$

Pour vous inscrire: Contacter le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles au 1-866-266-0008. Au moment de votre inscription, vous aurez besoin de connaître votre revenu familial 2014 (ou avoir en main votre carnet de réclamation) et d'avoir une facture d'énergie (Hydro-Québec, gaz métré, huile ou propane) à votre nom et à votre adresse.

www.econologis.ca

C'est assez ! Grève du communautaire



Jour 1: Sous l'oeil de Radio-Canada, 20 personnes ont occupé le bureau du Ministre Sam Hamad. Plus tard, en pleine heure de pointe, les groupes de Saint-Sauveur piquetaient au coin de Marie-de-l'Incarnation et Charest. Photos: Ronald Lachapelle et Marie-Hélène Tardif.



Jour 2: La grève s'est clôturée par une manifestation à laquelle ont pris part entre 800 et 1000 personnes.

Photo: Nicolas Lefebvre-Legault.



Grève du communautaire

Les 2-3 novembre, le Comité comme près de 1 300 groupes communautaires du Québec, était en grève afin de réclamer un meilleur financement, une plus grande reconnaissance de sa mission et le respect de son autonomie. De nombreuses activités ont eu lieu durant ces journées.

**URGENCE!
LOGEMENT SOCIAL
ITINÉRANCE**

Manifestation à Ottawa
Parc de la Confédération (coin
Elgin et Laurier)

Vendredi 20 novembre 2015, à 13h00

FRAPRU Départ de Québec vers 7h00
Réseau **SOLIDARITÉ**
Itinérance du Québec

Inscription et information:
418-529-6158

PAGE LUDIQUE

Jouons à trouver la différence...

Illustration d'Aude Chaumaz, concept de Marie-Joëlle Lemay-Brault



2012



2013



2014



2015



2016...

Plus de 3 ans après la démolition de l'église Saint-Joseph, où devait pousser un nouveau projet d'habitation, un conflit entre le promoteur et la Fabrique s'étire et laisse cet immense terrain vacant et dans un état de délabrement désolant. Pendant ce temps, le voisinage fait les frais de ce laisser-aller... Comment se fait t-il que l'on tolère cette situation aussi longtemps ? Comment expliquer qu'aucune autorité n'a le pouvoir de dénouer cette impasse et de forcer une intervention ?

Paul à Québec, Paul au FCVQ, Paul dans Saint-Sauveur...

Illustration d'Aude Chaumaz

À vos dactylos ...

Le Carillon cherche de nouveaux collaborateurs

Vous avez envie de vous faire aller la plume, les doigts sur le clavier, d'écrire sur votre quartier ou de partager vos talents de photographe...

Contactez-nous!

Marie-Joëlle
418-529-6158
cccqss@bellnet.ca

Consultez le Carillon sur notre tout nouveau site Internet au :
www.cccqss.org



Paul à Québec



Moi je croyais qu'il y avait une séquence tournée à St-Sauveur!?

Y en a une, mais tu as dû ligoter des yeux à ce moment...

Ou bien tu avais de l'eau dans les yeux!



BABILLARD

Expo de Noël du Cercle des fermières

Le Cercle de Fermières Notre-Dame de Pitié vous invite à son exposition de Noël.

Dimanche 8 novembre, 9h30 à 16h, au centre Édouard-Lavergne (390 rue Arago ouest)

Tables disponibles aux exposants au coût de 15\$

Pour information: Contactez Francine Leclerc au 418-686-0453

Groupe d'achats CJC

Une fois par mois, on se regroupe pour acheter collectivement des aliments frais, de qualité et à bon prix et ce, directement des fournisseurs.

Les mardis, 18h15
8 décembre, 5 janvier et 2 février

Au Centre Jacques-Cartier, (Tam-Tam Café) 421, boul. Langelier.

Pour information: Contactez Rémy au 418-948-7299 ou au formationalt@centrejacquescartier.org

Marché aux puces

Le marché aux puces du Centre Communautaire l'Amitié aura lieu vendredi le 6 novembre, de 9h à 15h30, au 59, rue Notre-Dame-des-Anges à Québec.

Toutes sortes d'articles à très bas prix : vêtements, petits appareils électriques, vaisselle, bibelots, ustensiles, literie, cadres, chaussures et plus encore !

Pour plus d'information: Contactez une intervenante au 418-522-0737

Éveil musical avec JMM

Vous êtes un parent de Saint-Sauveur ou Saint-Roch. Vous avez envie de partager un moment de musique avec votre enfant de 0 à 5 ans ? Jeunes musiciens du monde (JMM) vous offre de vous joindre à un groupe d'éveil musical.

HLM Place de la Rive (14, rue Marie-de-l'Incarnation, local Arc-en-ciel)
Tous les jeudis, 14h

HLM du Roi (201 rue du Roi)
Tous les samedis, 9h45

HLM Bigaouette (10, rue Bigaouette, local communautaire)
Tous les samedis, 11h15

Pour information : Gabrielle Bélanger
418-525-5400, poste 222

Café-rencontres au Centre des femmes Basse-Ville

Jeudi 12 novembre, 13h30 à 16h
Si je ne suis pas positive, ça va mal! Vrai ou faux?

Jeudi 19 novembre, 12h à 14h
Dîner communautaire : Femmes du monde

Jeudi 26 novembre, 13h30 à 16h
Réno-brico

Jeudi 3 décembre, 13h30 à 16h
Le silence devant la violence conjugale

Ouvert et gratuit pour toutes les femmes (pas juste celles de la Basse-Ville), au 380 Saint-Vallier Ouest. Sans réservation. Info: 418-648-9092

Cuisines collectives des Ateliers à la terre

Venez cuisiner en groupe et rapportez vos plats préparés. Huit (8) ateliers cet hiver, de novembre à avril.

Lundi et Samedi :
Centre Jacques-Cartier (421, boul. Langelier)

Jeudi :
Patro Roc-Amadour (2300, 1ère avenue)

Pour information: Contactez Rémy au 418-948-7299 ou au formationalt@centrejacquescartier.org

Avenir des églises

Rencontres d'information et d'échange sur l'avenir des églises Sacré-Coeur et Saint-Sauveur.

Jeudi 3 décembre, 14h
Jeudi 3 décembre, 19h

À l'église Sacré-Coeur, angle des rues Montmartre et Renaud.

Profilage social

La Ligue des droits et libertés et la Clinique d'accompagnement juridique Droit de cité organisent une journée d'échange sur le profilage social et la judiciarisation des personnes marginalisées.

Au menu: Conférences, panel et ateliers d'échanges.

Vendredi 13 novembre, de 9h à 16h30
Centre communautaire Marchand (2740, 2e avenue).

Inscription obligatoire et gratuite: 418-522-4506 ou www.liguedesdroitsqc.org/journee2015

Concert de Noël du groupe vocal Arpège

Samedi 28 novembre, à 19h30, à l'église Saint-Sauveur (215 des Oblats).

Billets en vente à l'entrée au coût de 20\$.

Nombreux prix de présence.

Venez voir la magnifique crèche traditionnelle de Noël installée par Jacques Letarte et son équipe.

Belles réalisations du PMDQ

Le Plan de mobilité durable de quartier (PMDQ) initié par le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur et le Conseil de quartier de Saint-Sauveur en 2010 vise entre autres, l'établissement d'une plus grande collaboration entre la population, les groupes concernés et la Ville en matière d'aménagement, de travaux et de déplacements. Or, le travail acharné des cinq dernières années et les efforts consentis portent fruit. En effet, ils ont amené une meilleure communication avec les différents intervenants de la Ville et permettent d'influencer la direction de certains projets et travaux.



Depuis décembre 2014, grâce aux démarches d'une citoyenne accompagnée par le Comité, le temps de traverser est passé de 23 à 26 secondes à l'intersection des rues Marie-de-l'Incarnation et Charest.

Photo : M-J.L-B.

Nos interventions ont contribué à améliorer la signalisation et le marquage au sol de la traverse piétonne de la rue Saint-Vallier au coin Renaud/Durocher. Il reste cependant encore beaucoup à faire auprès des conducteurs.

Concept : Typhaine Leclerc-Sobry et M-J.L-B.



Conformément aux suggestions du PMDQ ont été entendues et les travaux de réfection donneront lieu, en 2017, à l'aménagement d'un petit parc au coin de l'Aqueduc et Saint-Bernard.

Photo: M-J.L-B.

Plan de mobilité durable de quartier (PMDQ)

Le plan de mobilité durable de quartier vise à répondre aux problèmes de mobilité dans le quartier. Il est élaboré par un groupe de travail en collaboration avec la population.



Le 17 septembre dernier, lors du Park(ing) Day, le Comité a lancé une invitation pour transformer des cases de stationnement en espaces conviviaux. Durant quelques heures, nous avons pu rêver d'une rue Saint-Vallier qui ferait davantage de place aux piétons et inviterait à réduire la vitesse.

Photo: Accès transports viables.



Alors qu'un lien cyclo-piéton entre les parcs Dollard et Lionel-Bertrand figure parmi les projets à concrétiser depuis 2005, nous apprenions que la compagnie ferroviaire Québec-Gatineau évaluera la faisabilité d'un passage à niveau entre les rues Borne et des Ardennes.

Photo: M-J.L-B.